

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12192**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Sciences et Technologies, Santé, mention Environnement Naturel et Anthropisé, spécialité Expertise et Traitement en Environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Littoral Côte d'Opale, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université du Littoral, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

111g Physique-chimie de l'environnement, 113g Sciences (biologie-géologie) de l'environnement, des écosystèmes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Ce programme vise à former des cadres généralistes de l'environnement tout autant dans le domaine institutionnel et juridique que dans celui de l'analyse et du traitement des pollutions.

A l'issue de son cursus, l'étudiant possède une expertise scientifique dans le diagnostic, l'évaluation et la caractérisation des perturbations diverses induites par les activités humaines. Il doit notamment être capable de :

- Analyser de façon globale les problématiques environnementales, incluant les dimensions de management environnemental.
- Etablir un protocole d'échantillonnage et d'analyse d'échantillons environnementaux en adéquation avec la problématique et interpréter les résultats d'analyses de façon critique.
- Proposer des traitements et des solutions adéquats aux problèmes environnementaux rencontrés par ses futurs employeurs.
- Gérer un projet, depuis la définition du problème et la signature d'un engagement avec le client, jusqu'au rendu public devant le commanditaire.
- Synthétiser des travaux et les restituer sous la forme de rapports (pour le client, la direction...)
- Etablir, rédiger, mettre en place des procédures et en assurer le suivi.
- Organiser des rencontres entre les différents acteurs intervenant dans une problématique donnée.
- Travailler en équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Les diplômés de cette formation travaillent dans les domaines suivants :

- surveillance de la qualité de l'air, de l'eau et des sols et positionnement dans un cadre réglementaire,
- gestion et traitement de déchets,
- prévention des risques naturels et des pollutions d'origine industrielle,
- études d'impacts de pollutions diffuses ou massives,
- études d'impacts en aménagement,
- proposition de traitements en vue de l'amélioration des procédés industriels prenant en compte l'aspect environnemental,
- missions d'information et de communication à travers les divers média et à différents niveaux.
- mise en place d'un système de management environnemental

Le diplômé peut s'insérer en collectivité territoriale, en bureau d'études, en association ou en ind

Types d'emplois accessibles

Chef du service environnement en industrie
Directeur / Directrice Hygiène, Sécurité et Environnement en industrie -HSE
Expert / Experte en environnement industriel
Ingénieur / Ingénieure en traitement des déchets industriels
Ingénieur / Ingénieure environnement en industrie
Animateur / Animatrice en Hygiène Sécurité Environnement -HSEn
Animateur / Animatrice en déchets en industrie
Chargé / Chargée d'études environnement
Chef d'exploitation de station d'épuration
Responsable de site de traitement des déchets
Responsable de site éco-industriel
Responsable de station d'eau potable

Responsable de station d'épuration
Responsable des déchets
Responsable des déchets en entreprise industrielle

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation en première année de Master est automatiquement ouverte à tout étudiant titulaire d'une licence de la spécialité Environnement recouvrant les aspects pluridisciplinaires de la formation Master. Pour les autres spécialités, l'admission est décidée suite à l'examen par le jury de la formation d'un dossier de validation. Cette formation est adaptée, en particulier aux étudiants titulaires d'une licence en spécialité, Chimie, Physique, Biologie, Sciences de la Terre, Environnement. L'admission en 2ème année de Master (M2) est accordée suite à l'examen du dossier de candidature par l'équipe pédagogique pour l'ensemble des candidats titulaires d'une 1ère année (M1) ou d'une quatrième année de cycle ingénieur.

Les procédures pédagogiques utilisées sont de trois ordres :

- une pédagogie classique comprenant des enseignements (cours, TD et TP), complétés par des séminaires, conférences, sorties sur le terrain, participation à des colloques et salons.
- une pédagogie par projet où les étudiants, par groupe de cinq ou six étudiants, réalisent une étude proposée par des professionnels. Les étudiants assument la responsabilité du projet qu'ils ont en charge. Cette pédagogie leur permet de valoriser les enseignements théoriques tout en les incitant à prendre contact avec les différents acteurs de l'environnement.
- deux stages (trois mois en S2 et six mois en S4), dans le secteur de l'environnement. L'équipe pédagogique veillera à ce que les sujets de stage visés soient en cohérence avec le projet professionnel de l'étudiant.

La spécificité de cette formation résulte de son positionnement sur l'échiquier professionnel. En effet, elle constitue une interface entre le domaine institutionnel et juridique et celui du traitement de la pollution, en privilégiant l'aspect communication et socio-économique.

Semestre 1

- Unité 1 Compartiments de l'environnement naturel (4ECTS)
- Unité 2 Ecologie générale (2ECTS)
- Unité 3 Pédologie (2ECTS)
- Unité 4 Pollutions nucléaires et chimiques (4ECTS)
- Unité 5 Risques naturels (4ECTS)
- Unité 6 Communication pour l'entreprise (4ECTS)
- Unité 7 Impacts des polluants sur les écosystèmes (4ECTS)
- Unité 8 Droit général et de l'environnement (3ECTS)
- Unité 9 Anglais (3ECTS)

Semestre 2

- Unité 10 Analyses chimiques des polluants (4ECTS)
- Unité 11 Méthodologie pour l'environnement (4ECTS)
- Unité 12 Management environnemental (3ECTS)
- Unité 13 Les partenaires de l'environnement (2ECTS)
- Unité 14 Météorologie et évolutions climatiques (3ECTS)
- Unité 15 Projet bibliographique (2ECTS)
- Unité 16 Stage de 3 mois (12ECTS)

Semestre 3

- UE18 Impacts des polluants sur l'homme (5 ECTS)
- UE19 Traitement 1 : air et sol (5 ECTS)
- UE20 Traitement 2 : eau et déchets (5 ECTS)
- UE21 Enjeux environnementaux/Séminaires thématiques (5 ECTS)
(ou UE22 Unité de spécialisation en recherche, selon le parcours choisi)
- UE31 Economie de l'environnement et de l'entreprise / Risques industriels (5 ECTS)
- UE32 Insertion Professionnelle / Gestion de projets / Communication (5 ECTS)

Semestre 4

UE33 Projet (8 ECTS)

UE34 Stage de 6 mois (22 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation
En contrat de professionnalisation	X	enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Double diplôme avec l'université de Balamand Liban	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 04 novembre 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

loi n°2002-73 du 17/01/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'Observatoire du Devenir Etudiant et du Suivi Statistique de l'Etablissement (ODESSE) :

<http://www.univ-littoral.fr/universite/odesse.htm>

Autres sources d'information :

<http://master-ete.univ-littoral.fr>

Lieu(x) de certification :

Université du Littoral Côte d'Opale : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Dunkerque]

Université du Littoral Côte d'Opale

1 Place de l'Yser

BP 1022

59375 Dunkerque Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Calais

Historique de la certification :

- MST Expertise en Pollution du Milieu Naturel : arrêté du 16/10/1998

- DESS Diagnostics, Prévention et Traitement en Environnement : arrêté du 07/10/1999 et 25/10/2002

- Master Sciences et Technologies, mention Environnement, spécialité Expertise et Management en Environnement : arrêté du 10/01/2005 et du 25/07/2006